

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du LUNDI 30 MARS 2026

Le trente mars deux mille vingt-six à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie, sous la présidence de Monsieur Jérémie BECCIU, Maire.

Présents :

BECCIU Jérémie, Maire.

AMY Renée, BURAVAND Jean-Paul, DURBESSON Audrey, CATILLON Vincent, BURAVAND Valérie, Adjoints au Maire.

TEISSEDRE Christine, BENEDETTI Gilbert, PAGOT Annie, ROCHE Jean-Louis, POUSSIN Patrick, MAFFEI Pascal, BERTRAND Thierry, PAONE Nathalie, SOLINAS Alexandra, BURAVAND Julien, MARTINO Clémentine, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : DEFIANAS Anne-Laure (Pouvoir donné à BURAVAND Jean-Paul), Sacha GILLES (Pouvoir donné à BURAVAND Julien).

Mme SOLINAS Alexandra a été nommée secrétaire de séance.

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	19

**Objet de la délibération
N°51/2026**

Election des membres
du Conseil
d'Administration du
Centre Communal
d'Action Sociale
(C.C.A.S.)

Extrait certifié
conforme au registre
des délibérations.

Fait à BOULBON,
le 07/04/2026.
Le Maire,



Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire expose qu'en raison du renouvellement général du Conseil Municipal, il convient de procéder à l'élection des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Il précise que cette désignation doit avoir lieu au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel. Le scrutin peut être effectué à main levée si aucun conseiller ne demande le scrutin secret.

Il propose de fixer le nombre de membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S. à 6.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

A L'UNANIMITÉ,

OUÏ l'exposé de Monsieur le Maire,

Considérant qu'une liste unique a été présentée,

Considérant qu'aucun conseiller n'a demandé le scrutin secret

DECIDE, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret,

DESIGNE M. Jérémie BECCIU, Maire, en qualité de Président du Conseil d'Administration du C.C.A.S.,

PROCEDE à l'élection à main levée des autres membres

Liste unique présentée :

• Mme Renée AMY, Mme Nathalie PAONE, Mme Audrey DURBESSON, Mme Valérie BURAVAND, Mme Christine TEISSEDRE, Mme Annie PAGOT.

• Nombre de membres à élire : 6

• Nombre de votants : 19

sont proclamés élus :

• Mme Renée AMY, Mme Nathalie PAONE, Mme Audrey DURBESSON, Mme Valérie BURAVAND, Mme Christine TEISSEDRE, Mme Annie PAGOT.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale est donc composé comme suit :

Président : M. Jérémie BECCIU, Maire.

Membres : Mme Renée AMY, Mme Nathalie PAONE, Mme Audrey DURBESSON, Mme Valérie BURAVAND, Mme Christine TEISSEDRE, Mme Annie PAGOT.

**Ainsi délibéré en séance publique, les jour, mois et an susdits,
et ont signé au registre les membres présents.**

Le Secrétaire de séance :


